



RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00348

Numéro SIREN : 428 127 039

Nom ou dénomination : A.D.S. TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2014 sous le numéro de dépôt 4496



Olivier GOURDIN

Expert Comptable diplômé par l'Etat

Inscrit au Tableau de L'Ordre de Lille

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Consultations de 14 h à 17 h 30 lundi et Jeudi ou sur rendez-vous

A.D.S TECHNOLOGIES

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros

Siège social : 83 Allée de France 62780 STELLA

SIREN 428 127 039 RCS BOULOGNE SUR MER

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

DE LA SARL « A.D.S TECHNOLOGIES » EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

2444496

993348



Olivier GOURDIN

Expert Comptable diplômé par l'Etat
Inscrit au Tableau de L'Ordre de Lille
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Consultations de 14 h à 17 h 30 lundi et Jeudi ou sur rendez-vous

**Transformation de la Société en SAS « A.D.S. TECHNOLOGIES »
Rapport du Commissaire à la transformation**

Madame, Monsieur,

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 novembre 2014, les associés de la Société A.D.S. TECHNOLOGIES m'ont désigné comme Commissaire à la Transformation chargé d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit des associés ou de tiers, conformément aux dispositions du Code de commerce.

Dans le cadre de cette mission, je dois également attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

En outre, j'ai été chargé d'établir le rapport sur la situation de la Société prévu à l'article L.223-43 du Code de Commerce.

En conséquence, l'exécution de cette mission est relatée dans le rapport unique que je vous présente.

J'ai eu toutes facilités pour accomplir ma mission et notamment, j'ai pu consulter les documents suivants :

- Les comptes annuels du dernier exercice social au 31 DECEMBRE 2013

Article -1- Situation de la Société A.D.S. TECHNOLOGIES

La Société A.D.S TECHNOLOGIES a été constituée par acte sous seing privé en date du 5 OCTOBRE 1999 à CUCQ. Elle expire le 2 DECEMBRE 2049 sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Son capital s'élève à 8.000 Euros. Il est divisé en 80 Parts Sociales de 100 Euros chacune, toutes propriétés de :

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| • Monsieur MUSSAULT FREDERIC | Titulaire de 79 parts |
| • Madame MUSSAULT-BRICHE MARIE-CLAIRE | Titulaire de 1 part |

Préalablement à la transformation en Société par actions simplifiée, le capital social doit être au moins égal au capital minimum exigé pour les sociétés par Actions Simplifiées.

A la date du 31 DECEMBRE 2013 les capitaux propres s'élèvent à 100.503 Euros.

Les conditions préalables à la transformation sont réunies.

Article -2- Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et des avantages particuliers

Je suis en mesure d'apprécier ainsi qu'il suit la valeur des biens composant l'actif social :

CAPITAL	8.000 €
RESERVE LEGALE	800 €
AUTRES RESERVES	8.121 €
REPORT A NOUVEAU	57.990 €
RESULTATS 31.12.2013	25.593 €
TOTAL	100.503 €

En outre, j'ai pu constater que la Société n'avait consenti aucun avantage particulier au profit des associé(es) ou de tiers.

Enfin, j'atteste que le montant des capitaux propres de la Société A.D.S. TECHNOLOGIES à la date du 1 DECEMBRE 2014 était au moins égal à son capital social.

En conclusion, j'estime que rien dans la situation de la Société ne s'oppose à sa transformation en Société par Action Simplifiée.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 1 DECEMBRE 2014

Monsieur Olivier GOURDIN,
Commissaire à la Transformation

